

A l'attention de Madame Annie Bras-Denis

Objet : les vallées des Traouïero

Perros-Guirec et Trégastel, le 9 février 2026

Madame la Vice-Présidente,

Nous nous adressons à vous en tant que médiatrice désigné dans ce dossier.

Le Collectif "Traouïero pas sans nous" rassemble la plupart des propriétaires des deux vallées des Traouïero qui sont les oubliés de ce dossier et ne sont ni informés, ni consultés par le Conseil Départemental, Perros-Guirec et Trégastel. Nous vous précisons avoir ouvert une page Facebook qui compte plus de 61.000 vues en trois mois.

Monsieur Xavier Martin, maire de Trégastel, avait révélé que le maire de Perros-Guirec refusait de lui parler depuis qu'il avait demandé des explications sur le projet d'une grande ouverture des vallées au tourisme. Les deux villes ont en effet des conceptions du tourisme très différentes.

Il avait donc annoncé avoir sollicité votre médiation dans le dossier concernant les deux vallées des traouïero, qui sont pour partie à Perros-Guirec et pour partie à Trégastel.

Le mercredi 28 janvier 2025, le maire de Trégastel a retiré de l'ordre du jour du conseil municipal le projet de délibération concernant la vallée des Traouïero.

Les différentes déclarations reprises dans la presse montrent, à qui en douterait, que le dossier monté par Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral a été construit au détriment des intérêts de Trégastel, du Conseil Départemental, des propriétaires et des finances publiques.

Quand un dossier bloque comme cela depuis maintenant des mois et que les dissimulations et les imprécisions provoquent à chaque fois une crise, il est temps de le reprendre dans le bon ordre.

Pour mémoire, les pistes cavalières et les chemins de promenade sont l'objet d'une convention signée en 1989 entre le Conseil Départemental, Perros-Guirec, Trégastel et les propriétaires. Des extraits de cette convention sont consultables sur la page Facebook Traouïero pas sans nous.

En cas de difficulté, la convention prévoit la mise en place d'une médiation. Les propriétaires ont signalé les problèmes de non-respect de la convention. Aucune médiation n'a été organisée.

Aujourd'hui, la seule réponse de Perros-Guirec à ses nombreuses défaillances au regard de la convention de 1989 a été d'imposer par surprise aux propriétaires le transfert à terme au Conservatoire du Littoral de l'ensemble des vallées mais également d'une partie de la zone intermédiaire comprenant notamment des maisons habitées à l'année, des jardins, des vergers, des prés et des champs cultivés.

Perros-Guirec met l'arrivée du Conservatoire du Littoral comme un préalable à la discussion. Accepter d'abord un périmètre d'intervention foncière du Conservatoire du Littoral rendra impossible tout retour en arrière. C'est pourquoi le Collectif "Traouïero pas sans nous" le refuse. L'arrivée du Conservatoire du Littoral dans les vallées signifie une affluence touristique comparable à celle sur la Lande de Ploumanac'h, ce qu'elles ne peuvent pas écologiquement supporter.

Plusieurs arguments s'opposent à la présence du Conservatoire du Littoral dans les vallées, auquel celui-ci refuse de répondre, et notamment :

- d'une part, les vallées n'entrent pas dans la mission du Conservatoire du Littoral qui est « d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des

sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels ». Or, les vallées ne sont pas sur le littoral, l'urbanisation y est déjà interdite, elles ne sont pas dégradées, elles sont déjà aménagées et ouvertes au public, uniquement sur les chemins tracés.

- d'autre part, le Conservatoire du Littoral va y supprimer toutes les pistes cavalières, ainsi que certains chemins pourtant conventionnels à ce que certains disent.

Le Collectif souhaite que les promeneurs et les cavaliers continuent de circuler dans les vallées, dans le respect de la convention de 1989. En revanche, il ne veut pas du Conservatoire du Littoral qui, à travers l'unité foncière, remettra en cause un accord satisfaisant depuis 36 ans.

Avec un peu de civisme, de suppression des panneaux illicites et de rappel des règles, une grande partie des problèmes serait déjà résolue.

Reste la question de l'entretien des chemins des vallées. Dans de nombreuses communes de Lannion Trégor Communauté, ce sont aujourd'hui les associations qui réouvrent et entretiennent des chemins, qui restaurent les cheminements, qui réalisent des passerelles sur les ruisseaux et des emmarchements etc., tous ces travaux qui permettent de compléter et d'enrichir le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du Conseil Départemental. Les habitants sont enthousiastes de participer à l'entretien et à la protection de leur environnement comme vous avez pu personnellement le constater.

Ainsi, dans les environs, sur le territoire de LTC de nombreuses associations sont actives : Awel Mor (Ploulec'h), Etapes 22560 (Trebeurden), Pluned Patrimoine (Pluzunet), Les petits sentiers de Trémel (Trémel), Chemins plestinais et patrimoine (Plestin-les-Grèves), Hentoù Treuz (Plufur), Chemins Vivants (Plougrescant), Skol ar C'hleuzioù (Hengoat), etc. Jusqu'à la réserve Jane Goodall à Ploubezre (60ha), où 25 bénévoles veillent sur une vallée sauvage ouverte au public uniquement sur les chemins tracés.

Dans les vallées des Traouïero, 2 associations sont actives : d'une part, l'Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes d'Armor (ACECA) qui entretient régulièrement les pistes cavalières et a participé à la réouverture des chemins après la tempête Ciaran. D'autre part, l'association Sites et Patrimoine de Trégastel, qui est déjà intervenue dans la vallée et est prête à intervenir plus largement si le Conseil Départemental l'accepte. Elle organise des chantiers presque toutes les semaines avec 10 à 15 bénévoles et son travail est également salué et reconnu.

Aujourd'hui, ce qui manque, ce ne sont pas les volontaires pour des travaux d'entretien, c'est la confiance des collectivités publiques à l'égard du réseau associatif qu'elles ne vont pas chercher ou dont elles limitent la possibilité d'intervenir.

Le Collectif demande donc à ce qu'un dialogue s'ouvre enfin avec le Conseil Départemental, les associations concernées et les différents propriétaires. Le Conseil Départemental ne s'est jamais exprimé sur les raisons de son désengagement. Nous ne doutons pas qu'elles soient réelles et si ce sont celles que nous supposons, il existe des solutions opérationnelles pour satisfaire le Conseil Départemental sans remettre en cause la convention de 1989, afin que cet espace accessible gratuitement reste ouvert à ceux pour lesquels il a été organisé : les promeneurs et les cavaliers.

Nous vous remercions de votre intervention pour que le dialogue, qui n'aurait jamais dû être interrompu entre les 4 acteurs responsables, reprenne.

traouiero.passansnous@yahoo.com